

Finistère

Le département compte six anciens « quartiers » des affaires maritimes : Morlaix, Brest, Douarnenez-Camaret, Audierne, Le Guilvinec et Concarneau.

Les ports

☀ Huit ports de pêche équipés d'une criée : Roscoff, Brest, Douarnenez, Audierne, Saint-Guérolé, Le Guilvinec, Loctudy et Concarneau, mais également 48 points de débarquement autorisés pour les produits de la pêche.

☀ Quatre ports de commerce : Roscoff, Brest, Douarnenez et Quimper.

☀ Plus de 80 zones de mouillages collectifs sont répertoriées dans le département pour 28 700 places.

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne

Le port à sec de Concarneau compte plus de 600 places en intégrant Port-La-Forêt, Bénodet et Loctudy où l'entreprise Le Pasco a étendu son activité.

14 ports de plaisance structurants à souligner : Roscoff Blocon, Morlaix, Brest (port du Moulin blanc et port du château), L'aber Wrac'h, Morgat, Camaret, Douarnenez, Audierne, Loctudy, Sainte-Marine, Bénodet, Port la-Forêt et Concarneau.

Le conseil départemental a conservé sa compétence sur les ports de pêche et de plaisance de Cornouaille avec la création d'un nouvel outil de gouvernance : le syndicat mixte Pêche et plaisance de Cornouaille. Le port de Roscoff et les ports de desserte des îles (Batz, Roscoff, Molène, Ouessant, Le Conquet, Sein, Audierne) sont transférés à la Région Bretagne, déjà propriétaire de Brest, tout comme le port de Concarneau axé principalement sur la réparation navale. Le port du Corniguel à Quimper est placé sous la gestion de la communauté d'agglomération Quimper Bretagne occidentale.

La pêche professionnelle maritime

541 navires immatriculés⁽¹⁾ dans le département

Par genre

Audierne	Pêche côtière*	3	Total : 40
	Pêche au large*	1	
	Petite pêche*	36	
Brest	Grande pêche*	0	Total : 108
	Pêche côtière*	13	
	Petite pêche*	95	
Concarneau	Grande pêche*	15	Total : 91
	Pêche côtière*	10	
	Pêche au large*	3	
	Petite pêche*	63	

Camaret	Petite pêche*	5	Total : 5
Douarnenez	Petite pêche*	13	Total : 13
Le Guilvinec	Pêche côtière*	31	Total : 206
	Pêche au large*	55	
	Petite pêche*	120	
Morlaix	Pêche côtière*	9	Total : 78
	Pêche au large*	12	
	Petite pêche*	57	

72 % des navires sont enregistrés en petite pêche*.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2018, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires. Source : DGITM/DAM/SDSI

Quatre navires neufs ont été mis en service dans le département en 2018 :

Un caseyeur-fileyeur de 7 mètres armé à la petite pêche* (Morlaix).

Un fileyeur-caseyeur de 15 mètres armé en pêche côtière* (Brest).

Deux navires au Guilvinec : un ligneur palangrier de 9 mètres (petite pêche*) et un chalutier de 13 mètres (pêche côtière*).

Par longueur	inf 8m	inf 12m	inf 16m	inf 25m	sup 25m	TOTAL
Audierne	3	36	0	1	0	40
Brest	24	70	13	1	0	108
Concarneau	10	47	11	5	18	91
Camaret	3	2	0	0	0	5
Douarnenez	3	9	1	0	0	13
Le Guilvinec	28	60	48	70	0	206
Morlaix	33	22	9	14	0	78
TOTAL	104	246	82	91	18	541

Par âge	moins de 5 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	plus de 50 ans	TOTAL
Audierne	1	4	7	4	10	12	2	0	40
Brest	4	3	17	11	25	27	17	4	108
Concarneau	2	0	5	11	24	36	12	1	91
Camaret	0	1	0	0	1	2	1	0	5
Douarnenez	0	0	0	0	3	5	4	1	13
Le Guilvinec	7	6	29	14	55	66	26	3	206
Morlaix	2	4	5	7	13	33	13	1	78
TOTAL	16	18	63	47	131	181	75	10	541

2 498 marins-pêcheurs identifiés⁽¹⁾ dans le département

Répartition par genre

	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Audierne	54	20	19	30	123
Brest	202	76	58	80	416
Concarneau	179	67	104	345	695
Camaret	13	2	10	6	31
Douarnenez	29	3	26	26	84
Le Guilvinec	307	186	323	71	887
Morlaix	108	52	84	18	262
TOTAL	892	406	624	576	2 498



58 marins-pêcheurs étrangers,
dont :
43 originaires de l'Union européenne.

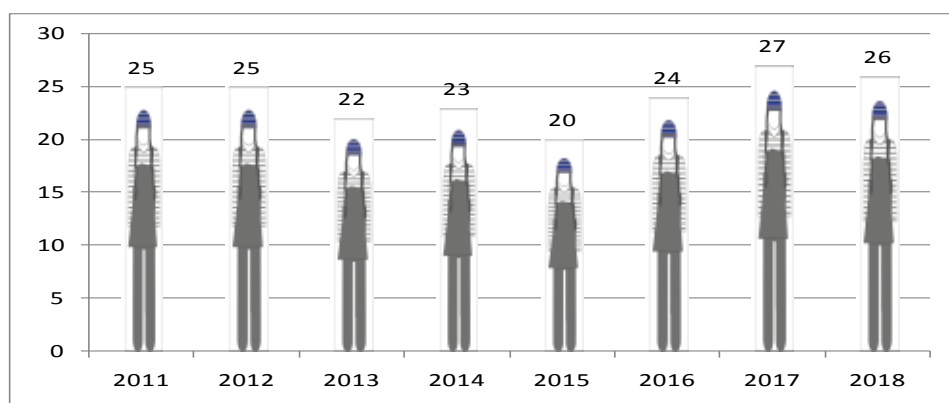
472 333 jours travaillés en 2018.

(1) Marins-pêcheurs identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DIGITM/DAM/SDSI

Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Audierne	5	20	21	36	36	5	123
Brest	14	74	111	108	76	33	416
Concarneau	17	122	128	201	211	16	695
Camaret	1	3	1	15	10	1	31
Douarnenez	1	12	16	18	32	5	84
Le Guilvinec	18	179	188	230	248	24	887
Morlaix	1	40	48	68	76	29	262
TOTAL	57	450	513	676	689	113	2 498

Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

Hors criée

Le total des captures de thon tropical effectuées dans l'océan Atlantique et en océan Indien par les armements de Concarneau s'élève à 144 300 tonnes.

Des ventes directes entre pêcheurs et transformateurs (notamment sardine, thon germon, etc) complètent également la production vendue en criée.

31 navires goémoniers sont immatriculés dans le Finistère dont 26 à Brest, 1 au Guilvinec et 4 à Morlaix. 67 700 tonnes de laminaires ont été pêchées en 2018.

Source : DDTM/DMIL29

Ventes enregistrées par les criées

Commercialisation totale :
43 252 tonnes (-7,11 %)
152,83 millions d'euros (-6,55 %)
3,53 €/kg (+0,57 %)

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Comme en 2017, l'activité des ports finistériens a globalement baissé. En 2018, seules les criées de Brest, Audierne et Saint-Guérolé ont un tonnage et un chiffre d'affaires orientés à la hausse.

Les résultats des criées 2018	Quantité (tonnes)	Variation 2018/2017 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2018/2017 (%)	Prix moyen (€/kg)
Roscoff	4 809	-13,11	20,60	-7,67	4,28
Brest	1 918	+5,61	9,67	+11,19	5,04
Douarnenez	5 147	-14,74	5,41	-12,94	1,05
Audierne	1 134	+2,68	7,41	+7,45	6,53
Saint-Guérolé	7 764	+18,69	13,44	+9,18	1,73
Guilvinec	16 578	-8,98	68,31	-8,51	4,12
Loctudy	2 445	-16,15	10,93	-11,10	4,47
Concarneau	3 458	-21,46	17,07	-15,35	4,94

Criée de Roscoff

Commercialisation totale :

4 809 tonnes (-13,11 %)
20,60 millions d'euros (-7,67 %)
4,28 €/kg (+6,20 %)

Même si la criée de Roscoff accueille une majorité de fileyeurs et de navires côtiers, son résultat a été impacté par les arrêts techniques des chalutiers en 2018.

Malgré un prix moyen en augmentation, le chiffre d'affaires chute de près de 8 %.

La baudroie reste l'espèce phare de la criée. Elle est commercialisée entière, en filet ou en queue.

La criée employait 36 personnes en 2017. Elle comptait 85 acheteurs dont 62 mareyeurs*.

Les achats à distance représentaient 84 % de la commercialisation.

Espèces principales, en tonnage :

- Baudroie
- Merlan
- Églefin
- Seiche
- Raie lisse
- Grondin rouge

La criée occupe la première place nationale pour la commercialisation de barbue et de turbot produits par les navires français.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Espèces principales, classement en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Baudroie	905	19	4,95	24	5,47
Turbot	93	2	1,59	8	17,04
Saint-Pierre	123	3	1,57	8	12,73
Merlan	554	12	1,49	7	2,69
Calmar	174	4	1,28	6	7,35
Barbue	96	1	1,07	5	11,17

Criée de Brest

Commercialisation totale :

1 918 tonnes (+5,61 %)
9,67 millions d'euros (+11,19 %)
5,04 €/kg (+5,22 %)

La criée a connu de bons apports en poissons et crustacés. Le prix moyen global est orienté à la hausse. Cela assure à la criée une hausse de son chiffre d'affaires supérieur à 11 %.

La criée a accueilli 127 navires en 2018. Elle compte 86 acheteurs et dispose d'un effectif de 13 personnes.

Les achats à distance représentent 90 % des ventes.

Espèces principales, en tonnage :

- Baudroie
- Araignée de mer
- Coquille Saint-Jacques
- Lieu jaune
- Raie lisse
- Tourteau

Espèces principales, classement en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale en criée (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale en criée (%)	Prix moyen (€/kg)
Baudroie	427	22	2,27	23	5,31
Coquille Saint-Jacques	192	10	0,78	8	4,07
Homard	37	2	0,77	8	20,63
Araignée de mer	309	16	0,68	7	2,21
Lieu jaune	107	6	0,67	7	6,21
Praire	81	4	0,43	4	5,36

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de homard.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Crée de Douarnenez

Commercialisation totale :
5 147 tonnes (-14,74 %)
5,41 millions d'euros (-12,94 %)
1,05€ /kg (+2,94 %)

La sardine demeure le poisson emblématique de Douarnenez. Sa production est restée à nouveau stable en 2018.

La vente des sardines de Concarneau, Saint-Guérolé et Douarnenez est centralisée dans la criée de Douarnenez accueillant le plus gros débarquement en volume. Cette vente unique permet de limiter les variations entre les ports et de consolider les prix moyens.

Environ 90 % de la production négociée en criée provient de la pêche à la bolinche*.

La vente à distance couvrait 65 % des ventes en 2017. La criée comptait 33 acheteurs, dont 24 mareyeurs.

La pêche locale approvisionne les conserveries de Douarnenez qui offrent à la ville 770 emplois (60 % des emplois portuaires) pour 63 millions d'euros de richesse dégagée, soit plus de 80 % de la richesse produite par le port.

Source : INSEE dossier Normandie 3/2017

Le port enregistre une part importante de transactions hors criée (sardine, thon germon).

Espèces principales, en tonnage :

- Sardine
- Tourteau
- Germon
- Maquereau
- Chinchard

Espèces principales, classement en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale en criée (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale en criée (%)	Prix moyen (€/kg)
Sardine	4 818	94	4,32	80	0,90
Tourteau	248	5	0,88	16	3,52
Germon	53	1	0,16	3	3,12
Homard	1	0,02	0,18	0,33	16,99
Griset	4	0,08	0,08	0,14	1,95

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de sardine des navires français (28 % des quantités commercialisées dans les criées françaises) et du tourteau.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Crée d'Audierne

Commercialisation totale :
1 134 tonnes (+2,68 %)
7,41 millions d'euros (+7,45 %)
6,53€ /kg (+4,65 %)

Audierne se caractérise toujours par des espèces nobles à forte valeur ajoutée (bar de ligne, lieu jaune, baudroie).

Environ 80 % de la production négociée en criée provient de la pêche côtière*. Les ligneurs et les fileyeurs y vendent leur poisson qui est bien valorisé.

68 acheteurs étaient enregistrés à la criée en 2017, dont 49 mareyeurs*.

Les achats à distance représentaient 98 % des ventes en 2017.

Espèces principales, en tonnage :

- Lieu jaune
- Baudroie
- Raie douce
- Araignée de mer
- Bar commun
- Merlan

Espèces principales, classement en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale en criée (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale en criée (%)	Prix moyen (€/kg)
Lieu jaune	250	22	1,69	23	6,76
Bar commun	72	6	1,27	17	17,73
Baudroie	159	14	0,86	12	5,37
Dorade rose	19	2	0,46	6	23,90
Raie douce	113	10	0,32	4	2,83
Sole commune	17	1	0,31	4	18,27

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de lieu jaune des navires français. *Source : FranceAgriMer/VISIOMer*

Crée de Saint-Guérolé (Penmarc'h)

Commercialisation totale :
7 764 tonnes (+18,69 %)
13,44 millions d'euros (+9,18 %)
1,73 €/kg (-7,98 %)

Contrairement à 2017, la production augmente en quantité et en valeur. Le prix moyen baisse quant à lui de près de 8 %.

Le port a connu une très bonne production d'anchois avec une hausse du chiffre d'affaires généré en criée par cette espèce de 107 %. La part du chiffre d'affaires liée à la langoustine et à la baudroie chute (-46 et -27 %).

Les achats à distance représentaient 61 % des ventes en 2017. 85 acheteurs étaient enregistrés à la criée, dont 59 mareyeurs*.

La majorité de la production négociée en criée provient de la pêche à la bolinche*.

Le port enregistre une part importante de transactions hors criée.

Espèces principales, en tonnage :

- Sardine
- Anchois
- Merlu
- Baudroie
- Petite roussette
- Congre

Espèces principales, classement en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale en criée (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale en criée (%)	Prix moyen (€/kg)
Sardine	4 400	57	3,63	27	0,82
Anchois	1 774	23	2,27	17	1,28
Sole commune	52	0,68	0,90	7	17,23
Langoustine	59	0,76	0,67	5	11,27
Bar commun	47	0,61	0,64	5	13,60
Saint-Pierre	43	0,56	0,62	5	14,39

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de l'anchois.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Criée du Guilvinec



16 578 tonnes (-8,98 %)
68,31 millions d'euros (-8,51 %)
4,12€/kg (+0,73 %)

La criée a été pénalisée par la chute de la production de langoustine (-28 % en valeur). 83 % de la production négociée en criée proviennent de la pêche hauturière*.

142 acheteurs étaient enregistrés à la criée en 2017, dont 81 mareyeurs* et 38 poissonniers. Les achats à distance représentaient 58 % des ventes.

Espèces principales, en tonnage :

- Baudroie
- Églefin
- Cardine franche
- Raie fleurie
- Merlu
- Congre

Espèces principales, classement en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale en criée (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale en criée (%)	Prix moyen (€/kg)
Baudroie	4 733	29	25,00	37	5,28
Langoustine	571	3	7,15	10	12,51
Cardine franche	1 299	8	4,36	6	3,35
Églefin	1 605	10	4,06	6	2,53
Merlu	944	6	2,56	4	2,72
Raie fleurie	1 247	8	2,47	4	1,98

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation de la baudroie, de la cardine, de l'églefin, du congre, de la raie fleurie et de la limande-sole par les navires français.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

Crée de Loctudy

Les résultats du port sont à nouveau orientés à la baisse.

Espèces principales, en tonnage :

- Baudroie
- Cardine franche
- Merlu
- Langoustine
- Églefin
- Raie fleurie

80 acheteurs étaient enregistrés à la criée en 2017, dont 59 mareyeurs* et 15 poissonniers.

Les achats à distance représentaient 75 % des ventes en 2017.

78 % de la production négociée en criée en 2017 provenaient de la pêche hauturière*, suivie par la pêche côtière* (16 %).

Commercialisation totale :
2 445 tonnes (-16,15 %)
10,93 millions d'euros (-11,10 %)
4,47 €/kg (+5,92 %)

Espèces principales, classement en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale en criée (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale en criée (%)	Prix moyen (€/kg)
Baudroie	628	26	3,27	30	5,20
Langoustine	173	7	1,87	17	10,83
Cardine franche	256	10	0,78	7	3,03
Merlu	207	8	0,57	5	2,74
Sole commune	33	1	0,55	5	16,59
Bar commun	31	1	0,50	5	16,20

Crée de Concarneau

Concarneau a connu en 2018 une baisse des apports de produits de la mer, notamment en langoustine.

53 % de la production négociée en criée en 2017 provenaient de la pêche côtière*, suivie de la bolinche* (27 %).

Commercialisation totale :
3 458 tonnes (-21,46 %)
17,07 millions d'euros (-15,35 %)
4,94 €/kg (+7,86 %)

124 acheteurs étaient enregistrés à la criée en 2017, dont 61 mareyeurs* et 48 poissonniers.

Les achats à distance représentaient 39 % des ventes en 2017.

Le port enregistre une part importante de transactions hors criée.

Espèces principales, en tonnage :

- Sardine
- Langoustine
- Baudroie
- Merlu
- Lieu jaune
- Cardine franche

Espèces principales, classement en valeur

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale en criée (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale en criée (%)	Prix moyen (€/kg)
Langoustine	398	12	5,18	30	13,01
Baudroie	274	8	1,68	10	6,12
Lieu jaune	181	5	1,23	7	6,81
Bar commun	62	2	0,99	6	15,99
Sardine	779	23	0,82	5	1,05
Cardine franche	175	5	0,70	4	4,03

Le mareyage et la transformation des produits de la mer

Le département compte une cinquantaine d'entreprises de mareyage. *Source : FranceAgriMer-2015*

De nombreuses entreprises de conserves traditionnelles des produits de la mer y sont également installées.

Le Finistère accueille à Concarneau l'usine de Makurazaki France Katsuobushi, première unité de production de katsuobushi, avec agrément sanitaire européen en France. Ce condiment est un élément de base de la cuisine japonaise obtenu à partir de bonite (espèce de thon) séchée. L'entreprise possède tous les équipements et le savoir-faire pour produire le katsuobushi *in extenso*. Son objectif est de développer le marché européen (restaurateurs, épiceries fines, etc.).

La pêche à pied professionnelle

L'administration a délivré 47 permis nationaux de pêche à pied pour la saison 2017/2018.

100 licences générales de pêche à pied professionnelle ont été délivrées pour les gisements du département.

Aucune embarcation n'est utilisée ou déclarée pour le transport de coquillages pêchés à pied, le transport se fait par voie terrestre.

L'activité de récolte des algues de rive compte 56 entreprises récoltantes (dont 30 entreprises individuelles), soit 245 récoltants professionnels autorisés (dont 110 titulaires d'une licence et 135 saisonniers). La production d'algues déclarée s'élève à 2 607 tonnes contre 3 438 en 2017.

Le tonnage pêché peut être estimé à 79 tonnes pour 2018 avec notamment 66 % de tellines, 16 % de palourdes, 11 % de coques, mais aussi des oursins, des patelles, des bigorneaux, des pouces-pieds et des poissons.

Les structures professionnelles de la pêche

Le Finistère accueille :

- Un comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins* dont le siège est à Ergué-Gabéric.
- Deux organisations de producteurs : Les Pêcheurs de Bretagne (745 navires adhérents pour une production de près de 90 000 tonnes) et Orthongel qui regroupe la totalité de la flottille nationale de pêche thonière tropicale (23 navires, 14 000 tonnes).
- Sept coopératives d'avitaillement* et une coopérative éclosion-repeuplement des gisements coquilliers au Tinduff.
- L'Association des directeurs et responsables de halles à marée, basée à Quimper qui a repris, fin 2017, le service de prévision des apports au profit des criées, Prévapport (cf page 12).
- L'Association bretonne des acheteurs des produits de la pêche (Abapp) qui gère les cautionnements des acheteurs et réalise les transactions financières sous les criées bretonnes; Les compétences de cette structure ont essaimé jusqu'en Nouvelle-Aquitaine avec l'Association centre Atlantique des acheteurs des produits de la pêche.

L'aquaculture marine

Les concessions et la production

1 443 concessions sont accordées à 249 concessionnaires.

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Nombre de détenteurs
Audierne	9	2	2
Brest	556	558	79
Concarneau	214	300	35
Douarnenez	9	5	5
Le Guilvinec	116	244	31
Morlaix	539	724	97
TOTAL	1 443	1 833	249

Source : DGITM/DAM/SDSI

La production peut être estimée à 10 500 tonnes, dont 67 % d'huîtres et 32 % de moules.

Source : enquête aquaculture 2014 BIESDD/SDVSD/SDES/CGDD

Les navires⁽¹⁾ aquacoles immatriculés et les marins⁽²⁾ identifiés

55 navires aquacoles sont immatriculés dans le département.

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Audierne	0	0	0	0	0	0	0
Brest	0	16	25	18	16	7	82
Concarneau	0	4	8	6	6	3	27
Camaret	0	0	0	0	0	0	0
Douarnenez	0	1	0	1	0	0	2
Le Guilvinec	0	2	2	1	5	2	12
Morlaix	0	9	18	10	14	8	59
TOTAL	0	32	53	36	41	20	182

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.



Outre l'élevage traditionnel d'huîtres et de moules, on trouve dans le Finistère un élevage d'ormeaux, un peu de coques et de palourdes. Une entreprise piscicole élève des truites et des bars.

Au total, en conchyliculture-algoculture-pisciculture marines, 121 entreprises disposent de leur siège social et d'installations dans le Finistère (y compris 1 entreprise piscicole et 12 entreprises dédiées à l'algoculture).

Source : DDTM/DML 29

La filière algues

La production est implantée dans le Finistère où les algues sont pêchées par 31 navires goémoniers, récoltées sur la rive par 110 récoltants et 135 saisonniers ou cultivées en algoculture* sur 43 concessions et 409 ha en 2018 (dont 9 concessions mixtes conchyliculture-algoculture).

Source : DDTM/DML 29

Dans le seul pays de Brest, globalement, la filière (production et récolte, commerce, transformation, équipementiers et services) compte 73 établissements pour 850 emplois. Un « cluster » algues a été mis en place en 2018 pour accélérer la structuration de la filière algues.

Source : L'économie maritime du bassin de Brest - ADEUPa / CCIMBO Brest, novembre 2018

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2018, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.
(2) Marins identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

Le transport maritime

124 navires immatriculés⁽¹⁾

	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Audierne	0	0	0	0	0	0	0	0
Brest	4	10	11	5	1	2	2	35
Concarneau	0	3	48	8	0	0	0	59
Camaret	0	0	0	0	0	0	0	0
Douarnenez	0	0	1	0	0	0	0	1
Le Guilvinec	0	0	13	0	0	0	0	13
Morlaix	0	0	7	0	9	0	0	16
TOTAL	4	13	80	13	10	2	2	124

Spécialisée dans le transmanche au départ de la Normandie, de la Bretagne et de l'Espagne, la compagnie Brittany ferries (siège social à Roscoff) compte 3 145 collaborateurs en haute saison (2 436 en basse saison) pour onze navires à passagers et un navire de fret.

Premier employeur du port de Roscoff et premier employeur français de marins au commerce, elle fréquente onze ports, dessert la Grande-Bretagne, l'Irlande et l'Espagne, et draine environ 6 700 emplois indirects. Trois nouveaux navires ont été commandés, deux d'entre eux seront alimentés au GNL (gaz naturel liquéfié).

La compagnie a réalisé des bénéfices en 2018 malgré les défis liés au Brexit. Le nombre de passagers transporté a augmenté de 1,4 % alors que le fret a baissé de 2,9 %. Son bénéfice s'élève à 8 millions d'euros pour 444 millions d'euros de chiffre d'affaires. « Le succès commercial de Brittany ferries est fortement lié à ses passagers britanniques à 85 %, chiffre qui met en évidence la nécessité pour la France de rester accessible et attractive pour ses voisins d'outre-Manche. »

Source : BAI

Penn-ar-bed, filiale de Kéolis, qui bénéficie d'une délégation de service public du conseil régional de Bretagne, dessert trois îles de la pointe du Finistère (Ouessant, Molène et Sein). Elle exploite six navires pour 330 000 voyages par an (1 520 rotations).

Source : Penn-ar-bed

Effectuent aussi du transport de passagers :

- La compagnie Morlenn express qui gère la liaison pour le compte de la Marine nationale entre Brest et Le Fret en presqu'île de Crozon.
- La liaison transrade à Brest est également proposée en saison par une compagnie privée, de même que des liaisons vers les îles.
- Trois bacs piétons : Ile Tudy/Loctudy, le passage Lanriec/ville close à Concarneau et Bénodet/Sainte-Marine en saison.

GENAVIR qui met en œuvre et maintient en condition opérationnelle des moyens navals de recherche océanographique, notamment la flotte scientifique d'Ifremer, a son siège dans le Finistère. C'est également le cas d'Orange marine pour les câblers de France télécom et de l'Armement des phares et balises (APB) du ministère chargé de la mer.

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2018 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

3 060 marins identifiés⁽¹⁾

Répartition par genre de navigation

	Cabotage* international	Cabotage* national	Long cours*	Lamanage*	Navigation côtière *	Pilotage*	Remorquage*	TOTAL
Morlaix	1 634	3	31	6	35	4	3	1 716
Brest	223	65	179	14	102	12	45	640
Camaret	10	1	4	0	10	0	1	26
Douarnenez	44	6	8	0	13	2	5	78
Audierne	47	7	7	0	7	1	5	74
Le Guilvinec	143	25	35	0	45	1	8	257
Concarneau	125	21	28	1	68	4	22	269
TOTAL	2 226	128	292	21	280	24	89	3 060



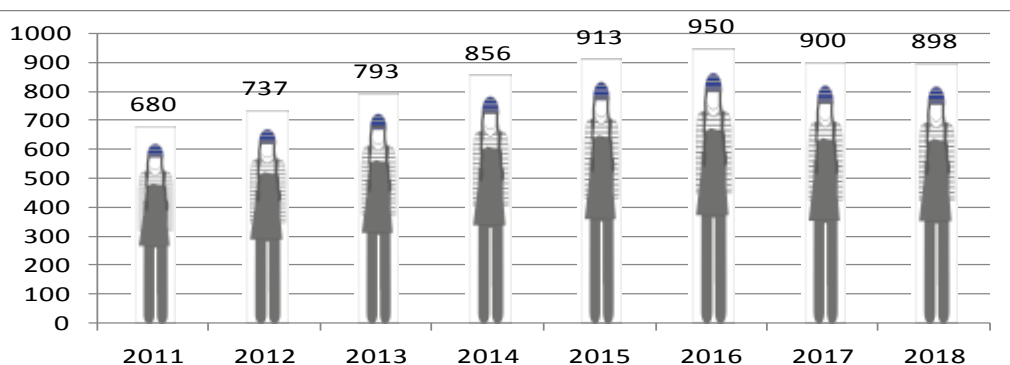
48 marins-pêcheurs étrangers

400 416 jours travaillés en 2018.

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Morlaix	0	669	418	364	243	22	1 716
Brest	2	89	143	212	171	23	640
Camaret	1	4	9	3	12	1	30
Douarnenez	1	0	9	23	37	4	74
Audierne	0	1	14	28	28	3	74
Le Guilvinec	2	34	52	90	74	5	257
Concarneau	2	20	47	89	95	16	269
TOTAL	8	817	692	809	660	74	3 060

Évolution du nombre de femmes au commerce



898 femmes

(1) Marins identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins. Source : DGITM/DAM/SDSI

L'importance numérique des femmes marins est liée à l'activité de la Brittany ferries (BAI). Certains emplois non traditionnellement marins (par exemple les postes d'hôtesse ou de personnels d'entretien) sont occupés par du personnel identifié comme marin.

Le transport de marchandises et de passagers

Source : Région Bretagne

Le port de Brest reste le premier port breton avec 2 795 960 tonnes de marchandises, soit une hausse de 16 % par rapport à 2017. Parmi les 704 escales de navires enregistrées, les cargos ont été majoritaires. Les vracs solides couvrent 55 % du trafic, les vracs liquides 32 %, les marchandises diverses 13 %. Les échanges de vracs agroalimentaires ont progressé.

Le trafic de fret au port de commerce de Roscoff-Bloscon est stable avec 457 411 tonnes de marchandises, essentiellement réalisé par ferry. Les vracs solides baissent de 34 %, alors que les marchandises diverses augmentent de 9 %.

L'activité du port de commerce de Douarnenez est constituée essentiellement de carburant, son trafic s'était élevé à 55 965 tonnes en 2017.

Source : ORTB

Le port de Quimper Corniguel réceptionne du sable destiné aux chantiers de construction. Son trafic s'élevait en 2017 à 51 046 tonnes.

Si Brest reste le port principal d'accueil des croisiéristes, Douarnenez, Concarneau ou Roscoff reçoivent parfois des paquebots de croisière. En 2018, Brest et Roscoff ont accueilli respectivement 32 344 et 1 152 passagers (entrées + sorties).

Ce chiffre augmente de 5 % pour Brest par rapport à 2017. Il baisse de 18 % pour Roscoff.

Le trafic passagers transmanche au départ de Roscoff augmente de 5,92 % avec 547 788 passagers.

La Brittany ferries a vu son nombre global de passagers augmenter de 1,4 % en 2018 avec 2,63 millions de passagers transportés.

Source : conseil régional de Bretagne, CCI Bretagne ouest, BAI



L'industrie navale

L'interprofession du port de Concarneau (46 entreprises pour 1 250 emplois directs et 178 millions d'euros de chiffre d'affaires) et celle de Lorient ont créé l'interprofession de Bretagne-Sud pour dynamiser le développement des activités de construction et de réparation navales.

Elle représente 94 entreprises pour 2 400 salariés.

Source : IPC, API

« Avec 500 emplois dans la réparation navale, le port de Brest est le premier port français de réparation navale civile, activité représentée par les entreprises Damen et Navtis ». Cela représente 24 % des emplois portuaires.

Source : INSEE dossier Normandie mars 2017

En 2018, 211 navires ont été réparés au port de Concarneau (1 681 jours de réparation). 33 navires ont été accueillis à Brest pour 557 jours de réparation.

Source : conseil régional de Bretagne

La plaisance professionnelle

Répartition des marins⁽¹⁾ par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Audierne	0	0	0	1	1	0	2
Brest	1	5	9	14	3	2	34
Concarneau	0	2	9	3	4	2	20
Camaret	0	0	0	0	0	0	0
Douarnenez	0	0	4	4	0	0	8
Le Guilvinec	0	0	5	0	4	0	9
Morlaix	0	0	4	2	1	0	7
TOTAL	1	7	31	24	13	4	80



Parmi les 80 marins enregistrés, 63 travaillent en navigation côtière* et 6 au long cours*.

17 navires sont armés* en plaisance professionnelle dans le Finistère.

(1) Marins identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

Source : DGITM/DAM/SDSI

La formation maritime et la recherche

La section professionnelle paritaire pêche et cultures marines (SPP PCM) d'AGEFOS-PME est basée à Quimper et l'association La Touline, qui accompagne les professionnels du milieu maritime vers l'emploi et la formation, a son siège à Brest.

Le lycée professionnel maritime du Guilvinec a accueilli 104 élèves en formation initiale en 2017/2018. Il assure des formations pour la pêche, le commerce et le mareyage. 2 359 heures de formation continue ont été dispensées en 2018.

Le Centre européen de formation continue maritime dont le siège est à Concarneau coordonne la formation continue pour les marins professionnels. Il dispose également d'un site à Lorient.

Le Campus des industries de la mer labellisé CMQ (campus des métiers et qualifications) est installé à Brest.

La recherche scientifique est particulièrement bien implantée dans le département.

Le pôle mer Bretagne Atlantique a son siège à Brest.

Roscoff accueille un parc scientifique dédié aux biotechnologies marines adossé à la station biologique marine créée en 1872.

La zone d'emploi de Brest accueille 730 chercheurs dans 24 unités de recherche à dominante principale mer et littoral intervenant dans des domaines très diversifiés. Globalement, la recherche et l'enseignement supérieur emploie 1 700 personnes, dont près de 40 % des effectifs à l'Ifremer dont le siège se trouve désormais à Brest.

Source : L'économie maritime du bassin de Brest - ADEUPa / CCIMBO Brest, novembre 2018

L'extraction de granulats marins

Du sable coquillier est extrait par des dragues aspiratrices de la concession des Duons autorisée par décret de 2011 au large de Morlaix.

L'autorisation d'une durée de 25 ans porte sur un volume maximal de 50 000 m³ par an.

L'environnement

Classement des eaux de baignade : 193 sites d'excellente qualité, 44 sites de bonne qualité, 17 sites de qualité suffisante et 4 sites de qualité insuffisante.

Source : ministère de la Santé



Label Pavillon bleu :

- Dix communes labellisées pour une ou plusieurs plages (Clohars-Carnoët, Fouesnant, Le Conquet, Moëlan-sur-mer, Névez, Plougasnou, Plouhinec, Pouldreuzic, Roscoff, Saint-Pol-de-Léon).
- Quatre ports labellisés (Camaret, Douarnenez, Morgat, Le moulin blanc à Brest).

30 arrêtés préfectoraux de fermeture et/ou d'ouverture de zones de production de coquillages ont été pris suite à contamination en 2018.

Source : DDTM/DML 29

Les énergies marines renouvelables

Le passage du Fromveur, entre les îles de Molène et d'Ouessant a été depuis longtemps identifié comme propice à l'installation d'hydroliennes.

L'hydrolienne D10, développée par l'entreprise SABELLA, qui y avait été immergée a été relevée en juillet 2016 aux fins de contrôle. Elle a été immergée de nouveau en octobre 2018 et alimente depuis lors l'île d'Ouessant.

La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

86 190 navires de plaisance immatriculés

- Le département compte :
- 69 % de navires à moteur.
 - 8 % de la flotte métropolitaine.

	Nombre de navires de plaisance immatriculés
Audierne	2 705
Brest	25 513
Concarneau	16 067
Camaret	4 219
Douarnenez	3 945
Le Guilvinec	13 258
Morlaix	11 330

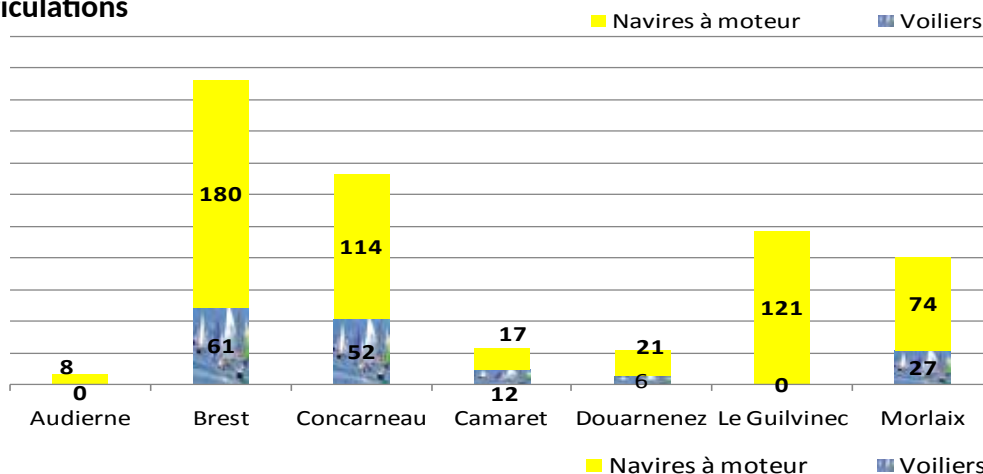
Les navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres sont compris entre 53 % et 68 % selon le quartier d'immatriculation.



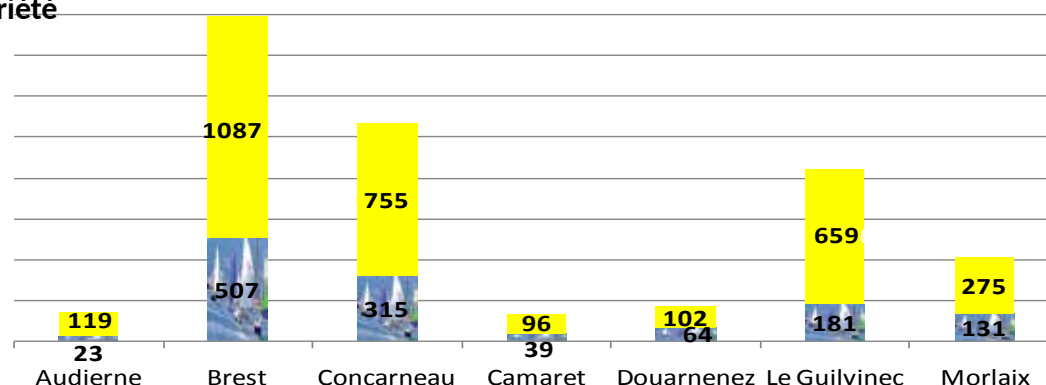
714 premières immatriculations et **4 350** mutations de propriété

Source : DGITM/DAM/SDSI

Premières immatriculations



Mutations de propriété



Les permis mer

77 bateaux-écoles sont agréés par l'administration dans le département.

2 395 plaisanciers ont obtenu un permis mer dont 2 293 un permis côtier et 102 une extension hauturière.

Source : DDTM/DML 29

Les retombées économiques du nautisme

Secteur	Nombre d'acteurs	Emplois	Chiffre d'affaires (M€)	Retombées indirectes (M€)
Ports de plaisance	76	109	13,5	4
Sports nautiques et de bord de mer	244	616	52,6	23
Industries, commerces et services	483	2 203	269,3	335

Source : Bretagne développement innovation/Les retombées économiques du nautisme en Bretagne-2015

Dans le seul pays de Brest, 785 emplois ont été recensés dans le nautisme (320 établissements, dont 70 associations, principalement de petite taille : 95 % ont moins de 10 salariés).

Source : L'économie maritime du bassin de Brest - ADEUPa / CCIMBO Brest, novembre 2018

Les loisirs nautiques

Estimation du nombre de structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération :

- 19 clubs et écoles de plongée en apnée,
- 6 clubs et écoles de pêche sous-marine,
- 81 structures avec une activité de voile, dont 37 « École française de voile »,
- 9 clubs de char à voile,
- 15 clubs ou écoles de canoë-kayak,
- 17 clubs d'aviron,
- 11 clubs et écoles de kite-surf et cerf volant,
- 25 clubs et écoles de surf.

Sources : comités régionaux d'études et de sports sous-marins, Fédération française de voile, École française de voile, Fédération française de char à voile, Fédération française de canoë-kayak, Fédération française d'aviron, Fédération française de vol libre, Fédération française de surf

La pêche de loisir

218 autorisations de pose de filets fixes ont été délivrées par la DDTM/DML pour la pêche dans la zone de balancement des marées*.

Elles se répartissent ainsi : 34 pour Morlaix, 27 pour Brest, 15 pour Douarnenez, 63 pour Audierne et 79 pour Le Guilvinec.

Source : DDTM/DML 29

230 autorisations pour la pêche de loisir du thon rouge ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

Les manifestations nautiques

364 manifestations nautiques ont été déclarées auprès de la DDTM/DML en 2018.